Site du Monde, le 16 septembre 2015

A Saint-Martin-d’Hères, des Roms délogés par des riverains hostiles

Le 16 septembre 2015 à 18h31

Des habitants d'un quartier de Saint-Martin-d'Hères, en Isère, ont forcé une famille rom à quitter, sous les cris et les insultes, la maison inoccupée qu'ils squattaient depuis trois jours. Une scène qui s'est déroulée dans une atmosphère particulièrement tendue.

Des habitants d'un quartier de Saint-Martin-d'Hères, en Isère, qui forcent une famille rom à quitter, sous les cris et les insultes, la maison inoccupée qu'ils squattaient depuis trois jours. La scène, choquante, s'est déroulée vendredi 11 septembre. Si les altercations entre Roms et riverains ne sont pas inhabituelles, notamment lors d'évacuations de campements, cette expulsion se déroule dans une atmosphère particulièrement tendue et en dehors de tout cadre légal. La présence d'une caméra ne calme pas les ardeurs de la foule, agressive.

A l'appel du propriétaire du bâtiment squatté, quelques dizaines de personnes se sont réunies devant la maison, avenue Romain-Rolland. Elles secouent le portail, lèvent les poings, hurlent – "on veut rentrer !" Certains tentent de s'opposer à la foule mais le dialogue est impossible. Les insultes fusent.

- "Collabos !"

- "Casse toi ! Les écoles à côté elles n'ont rien demandé... Pourquoi tu les prends pas tous chez toi ? Les petits vieux qui meurent de faim tu t'en occupes ?"

Finalement, sous la pression, la famille de Roms quitte les lieux, encadrée par des policiers qui les attendent devant le portail.

"Sans haine, sans rien du tout"

Interrogé par France 3 Rhône Alpes, le propriétaire de la maison, Roger Mazoyer, a indiqué avoir appris que celle-ci était occupée mardi 8 septembre, par un appel de la police municipale. Il contacte alors la police nationale, qui lui demande de déposer une déclaration d'effraction.

Sa maison, où il ne vivait plus, était sur le point d'être vendue, un compromis ayant été signé et sur le point d'expirer.

"J'ai fait des démarches administratives mais le procureur n'a pas donné le feu vert à l'évacuation, même si une dizaine de policiers était prêt à intervenir, car ce n'était pas mon habitation principale, précise Roger Mazoyer. J'ai pris un huissier qui est venu constater [l'occupation] et un avocat. Puis comme j'ai vu que les choses n'avançaient pas trop du côté de la police, j'ai fait appel à mes voisins à qui j'ai exposé mon problème. Ils m'ont dit, on va vous soutenir. Sans haine, sans rien du tout, uniquement pour récupérer mon bien. Je n'ai rien contre les Roms mais je n'aime pas cette façon de vous mettre devant le fait accompli. On prend votre maison et on vous dit, maintenant on est chez nous."